



15 Passage Lonjon
CS 62180
34960 MONTPELLIER Cedex 2

S.A.S. HECTARE

75 ZI LES PORTES DOMITIENNES
RN 113 - CS 30020 CEDEX
34741 VENDARGUES

Ref. → SAS PAVILLON, VENDRES.

3e pour accord

A. FIEU 03/02/25

MONTPELLIER, le 31.01.2025

RELEVÉ DE FRAIS ET HONORAIRES

Référence à rappeler

Affaire : HECTARE

Vos refs : PC 034 329 24 Z0033 - VENDRES

V.N°TVA INTRACOM :

Nos refs : C082866/ OB/ LR1

Nature de l'acte régularisé : PV DE CONSTAT (Matrice)

Signifié le : 31.01.2025

Madame, Monsieur,

Veuillez trouver ci-joint, en retour, l'expédition de l'acte que vous m'avez demandé de régulariser dans cette affaire.

Je vous en souhaite bonne réception et vous remercie de procéder au règlement de son coût à réception.

Il m'est dû suivant détail ci-dessous :

Date	Nature de l'opération	Hors taxe	T.V.A.	Débours	T.T.C.
12.11.24 20.12.24 & 30.01.25	PV CONSTAT (trois passages / deux mois)	309,40	61,88	4,20	375,48
Total en Euros>>>		309,40	61,88	4,20	375,48

A déduire votre provision :

SOLDE RESTANT DU

375,48

Vous pourrez me faire parvenir le règlement selon le mode de paiement à votre convenance, en vous priant, lors du règlement, de bien vouloir indiquer les références portées en marge.

VOUS POUVEZ REGULARISER VOTRE FACTURE PAR CB OU PAR VIREMENT EN SUIVANT LES INDICATIONS DU PAIEMENT EN LIGNE SUR NOTRE SITE :

<http://www.scplbb-huissiers-montpellier.com>

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.

